

PLENIERE DU 8 DECEMBRE 2008

BUDGET PRIMITIF 2009

***Intervention de Véronique Bérégovoy,
pour le groupe des élus Verts***

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Notre Région est, on le sait, particulièrement touchée par les conséquences de la crise de part la spécificité de sa structure économique, essentiellement industrielle, et de son profil d'emploi.

C'est bien sûr et avant tout aux salariés et à leurs familles qu'il faut apporter des réponses. Le plan d'urgence, que vous nous avez proposé ce matin, place cette exigence au cœur de son dispositif. En proposant aux entreprises de favoriser l'accès à la formation, il permettra l'acquisition de savoirs et savoir-faire nouveaux qui seront autant de valeur ajoutée pour le salarié que pour l'entreprise tout en limitant le recours au chômage partiel. En choisissant de mettre en œuvre, malgré les carences de l'Etat, les projets d'infrastructures, en particulier dans le domaine ferroviaire, et de construction, il permettra de remplir les carnets de commande. En mettant des fonds à disposition des entreprises, il offrira la garantie nécessaire pour boucler les plans de financement et faire que les projets en cours soient mis en œuvre.

Comme nous l'avons exprimé, nous ne pouvons qu'y souscrire, d'autant qu'il mettra l'accent sur l'éco-conditionnalité en misant sur les secteurs de l'excellence énergétique et environnementale.

Cet engagement est permis par les évolutions opérées au sein de notre collectivité pour donner davantage de place à une économie tournée vers l'innovation, respectueuse des hommes et de l'environnement.

Ainsi, l'augmentation des budgets affectés à la politique d'économie sociale et solidaire, conséquence de son succès mais aussi gage de sa réussite, est un levier important pour transposer et étendre les principes qui la caractérisent à toujours plus de secteurs économiques. Pour la première fois sont donc inscrits dans le budget primitif les sommes réellement engagées chaque année dans le cadre de l'appel à projet Eco Région Solidaire, soit 1 M€. Nous ne doutons pas qu'une même détermination sera mise en œuvre pour faire aboutir les projets lauréats que la Région a choisi de suivre sur le long terme.

De plus, nous suivrons avec intérêt l'étude qui sera menée par l'Adress pour identifier les spécificités et les forces de cette manière d'entreprendre, tant ses résultats seront un point d'appui essentiel pour aller plus loin.

L'augmentation des crédits alloués à la politique environnement et à la politique d'aménagement du territoire, qui atteignent respectivement 11.2 M€ et 8.4 M€, soit +17 % et +23 %, à périmètre constant, sont également à souligner avec au cœur des politiques régionales la déclinaison du plan climat énergie. Par ailleurs, avec la création de l'Observatoire permanent de la biodiversité en Haute-Normandie pour 2009, nous allons nous doter d'un outil capable de caractériser et de mettre à disposition ces données aux décideurs politiques, économiques et sociaux. Il était urgent de le voir se mettre en place car l'étalement urbain, le développement des infrastructures, les pollutions industrielles et agricoles menacent notre biodiversité, pourtant indispensable à l'être humain.

Aujourd'hui, toute politique publique d'aménagement du territoire doit la placer au cœur de son processus d'élaboration et de décision. S'appuyant avant tout sur la compétence d'association et de citoyens haut-normands, il sera la première initiative du genre en France. Il marquera une étape majeure dans la reconversion vers une économie respectueuse de l'être humain et de son environnement, conditions indispensables d'un développement pérenne et soutenable.

L'impulsion donnée à d'autres secteurs comme les filières émergentes ou l'agriculture biologique nous interpelle évidemment. Eco-construction, énergies renouvelables, valorisation de la biomasse, agriculture biologique mais aussi services à la personne, activités tertiaires sont, on le sait, des secteurs à la fois garantes du respect de l'environnement et pourvoyeurs de nombreux emplois, fortement liés au territoire et par conséquent non délocalisables.

Nous suivrons avec attention la traduction de ces innovations budgétaires dans les choix opérés en terme de nouveaux dispositifs de soutien, d'innovation ainsi que de carte de formations.

Enfin, les investissements conséquents en faveur du transport ferroviaire de voyageurs, programmés sur la période 2009-2013, s'inscrivent dans une démarche de développement durable et répondront aux attentes d'une offre de transport accessible à tous.

Le groupe des Verts approuve donc le budget 2009 qui traduit ses engagements en faveur de l'environnement et de l'emploi et donne une impulsion pour investir de nouveaux domaines prometteurs.